

**Communiqué de l'Assemblée générale des personnels de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université,  
réunie le lundi 30 avril 2018, de 12 heures à 14 heures, à la Maison de la Recherche**

L'université française connaît de profondes transformations, introduites par la mise en place de la plateforme Parcoursup prévue par la loi ORE, qui établissent le principe de la sélection pour entrer à l'université contre le modèle français d'ouverture de l'enseignement supérieur à tout titulaire du baccalauréat.

Cette réforme, appliquée avant d'être votée au Parlement, suscite de nombreux débats. Les opposants sont mobilisés depuis plusieurs mois, des sites universitaires ont été occupés, d'autres le sont toujours. Des assemblées générales sont tenues, des manifestations sont dans la rue. Le mouvement mobilise des étudiants et le personnel universitaire qui a exprimé, à différents niveaux et par différents canaux, son refus d'appliquer les réformes et à tout le moins une vive préoccupation sur les conditions de son élaboration, de son imposition et de sa mise en œuvre.

Personnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, quels que soient nos avis sur la réforme, nous sommes directement concernés par ces débats et mobilisations, inquiets de la réforme de l'université et soucieux d'en débattre ensemble dans des conditions démocratiques.

Dans cet esprit s'est réunie le lundi 30 avril 2018 à la Maison de la Recherche, de 12 heures à 14 heures, une assemblée générale qui a réuni 40 personnes et a voté à la majorité les résolutions suivantes :

**Sur les mobilisations en cours et les réponses de l'administration**

Nous affirmons notre solidarité avec les étudiants qui ont occupé ou occupent des sites de Sorbonne Université, pour se donner la possibilité et le temps de réfléchir et débattre collectivement du contenu et de la mise en œuvre d'une réforme de l'université qui les concernent directement.

Nous condamnons de surcroît les fermetures administratives des sites de Sorbonne Université qui se multiplient, empêchent l'accès aux bibliothèques universitaires et privent étudiants comme personnel de la possibilité de se réunir, d'étudier et d'accéder à leur lieu de travail.

L'administration oppose fréquemment son refus aux demandes de réservation de salle par les étudiants ou les personnels, pour la tenue de réunions d'information ou d'assemblées délibératives sur la réforme de l'université. Nous voulons que soit respecté le droit de convoquer et de réunir des assemblées et des réunions dans les locaux de l'université.

**Sur la réforme et sa mise en œuvre dans notre université**

Il nous est apparu, au cours de nos discussions, que nous pâtissions d'un manque criant d'information et de transparence sur la réforme et particulièrement sur les conditions de sa mise en œuvre dans notre université. Nous demandons donc l'organisation de réunions d'information par les pouvoirs centraux et les directions d'UFR sur les *conditions concrètes de sa mise en œuvre dans notre université*. Nous voulons que soient rendus publics, UFR par UFR, les modalités de constitution des commissions d'examen des vœux des candidats sur Parcoursup, les critères de classement des dossiers et le cas échéant le fonctionnement des algorithmes de classement.

Les enseignants présents ont exprimé leurs inquiétudes sur la tenue des examens à l'approche de la fin du semestre. Dans la mesure où les modalités d'évaluation diffèrent selon les UFR, nous demandons que chaque UFR puisse se réunir en conseil afin de décider ensemble des modalités d'évaluation des étudiants.

Sans préjuger des décisions techniques qui pourraient être prises, nous tenons à réaffirmer le principe d'égalité des étudiants devant l'examen. Or en raison de la fermeture administrative de plusieurs sites et de l'inaccessibilité conséquente des bibliothèques universitaires, tous les étudiants ne peuvent préparer les épreuves dans les mêmes conditions (en particulier si des devoirs maisons devaient venir compenser la non-tenue des examens en salle).

Il nous paraît par ailleurs nécessaire de faire porter la réflexion sur les points suivants : l'impact des évaluations ou de leurs alternatives sur la mobilisation légitime des étudiants ; les conséquences d'un éventuel report des examens pour les étudiants étrangers et les étudiants salariés ; et les conditions de tenue d'épreuves de rattrapage pour le second semestre.

**Nous avons enfin décidé de nous réunir de nouveau lundi 7 mai 2018. Les informations sur le lieu et la date seront communiquées au plus vite.**